

Aspects fiscaux de l'investisseur privé

Direction du séminaire

Prof. Dr. iur. Pierre-Marie Glauser Avocat, expert fiscal diplômé, lic. oec. HSG, associé du cabinet Oberson Avocats à Genève et Lausanne, professeur de droit fiscal à l'Université de Lausanne (HEC)

Nicolas Merlino Avocat, lic. oec., expert fiscal diplômé, associé du cabinet Oberson Avocats à Genève et Lausanne

Objectif/contenu Le séminaire aborde les questions fiscales qui concernent l'investisseur privé et les différentes alternatives de placement qui s'offrent à lui. Il cherche à mettre en évidence les paramètres fiscaux à prendre en considération, notamment les problèmes qui se posent particulièrement en période de crise financière, comme la réalisation de revenus fictifs, la déductibilité des pertes, etc.

Public cible Le séminaire s'adresse à un public de spécialistes de la fiscalité, actifs dans le domaine du conseil, dans les entreprises, les administrations, les tribunaux et le milieu académique. Les participants au séminaire devront déjà disposer de bonnes connaissances en matière de fiscalité acquises dans le cadre de leurs activités.

Méthodologie Des spécialistes expérimentés présenteront la problématique sur la base de cas pratiques. Les solutions proposées aux participants seront présentées lors du séminaire et remises par écrit dans la documentation.

Langue du séminaire Français

Thèmes et conférenciers

Question générales liées aux impôts directs

Réalisation du revenu; commerce professionnel; déductibilité des pertes privées, des intérêts passifs, des frais bancaires, etc. Impôt sur la fortune.

Prof. Dr. iur. Yves Noël LL.M., avocat, professeur de droit fiscal à l'Université de Lausanne

Investissement par le biais de fonds de placement

Investissement dans les fonds de placement en valeur mobilières; investissement dans les fonds de placement immobilier; investissement dans les véhicules particuliers.

Jean-Marie Hainaut Avocat, expert fiscal diplômé, Lombard Odier Darier Hentsch & Cie.

Investissement immobilier

Valeur locative; investissement dans des immeubles suisses et étrangers; frais d'entretien et investissements écologiques, etc.

Alexandre Faltin DES en droit fiscal, avocat, Directeur général adjoint de l'administration fiscale cantonale de Genève

Investissement par le biais de véhicules particulier

Trusts; fondations; sociétés; fiducie, etc.

Prof. Dr. iur. Robert Danon LL.M. in International Taxation (Leiden), professeur ordinaire de droit fiscal à l'Université de Neuchâtel, co-directeur du Centre de droit commercial fiscal et de l'innovation (CCFI)

Investissement dans le cadre des assurances et de la LPP

Différents contrats d'assurances; LPP

Frédéric Vuilleumier Avocat, lic. iur., expert fiscal diplômé, associé du cabinet Oberson Avocats à Genève et Lausanne, Chargé de cours à l'Université de Lausanne (HEC)

Imposition des obligations/produits structurés et combinés

Imposition des obligations, instruments dérivés et hybrides, ainsi que produits structurés et combinés.

Nicolas Merlino voir ci-contre: «Direction du séminaire»

Date mercredi, 11 novembre 2009

Heure de 09:00 à 17:45

Prix du séminaire CHF 980.-, prix réduit pour sponsors
CHF 880.-

Compris dans le prix du séminaire documentation, repas
de midi, rafraichissements

Inscriptions jusqu'au 21 octobre 2009

Le nombre de participants étant limité, les demandes
d'inscription seront traitées dans leur ordre d'arrivée.
L'inscription peut se faire au moyen de la carte réponse
ci-jointe ou directement sur le site internet d'ISIS:
www.isistax.com

Adresse Lausanne Palace & Spa
Grand-Chêne 7-9, 1002 Lausanne
Tél.: 021 331 31 31
Fax: 021 323 25 71
www.lausanne-palace.com

Organisation des séminaires

SEMAG Seminar-Management AG
Case postale 1794, 8401 Winterthur
Tél. 052 202 27 36, Fax 052 202 27 40

Aspects fiscaux de l'investisseur privé

Séminaire d'approfondissement 09 / 501

Lausanne Palace & Spa: 11 novembre 2009

Direction du séminaire:
Prof. Dr. iur. Pierre-Marie Glauser
Nicolas Merlino